500 ANS
DE LA RÉFORME

500 ans de la Réforme – projets de la FEPS 2014 – 2018 : rapport du responsable du projet

Table des matières

1. Rétrospective 2
1.1. Les décisions de l'Assemblée des délégués 2
1.2. L'organisation du projet 3
1.3. Le Comité du Jubilé 3
1.4. Les treize projets de la FEPS 4
Projet 1 : Une communication efficace du Jubilé 4
Projet 2 : Nos thèses pour l'Evangile 6
Projet 3 : Ouverture de l'année du Jubilé 7
Projet 4 : Une fête œcuménique 8
Projet 5 : Une journée nationale : « La Suisse 500 ans après la Réforme » 9
Projet 6 : Des célébrations nationale et locales en octobre et novembre 2017 10
Projet 7 : Festival de la jeunesse protestante 11
Projet 8 : Cites suisses de la Réforme 12
Projet 9 : Exposition mondiale 13
Projet 10 : Rencontre des membres des synodes protestants d'Europe 14
Projet 11 : Un projet d'entraide – Le Jubilé pour les autres 15
Projet 12 : Hôte de l'Assemblée générale de la Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE) en 2018 16
Projet 13 : Pièce de théâtre sur le thème « 500 ans de la Réforme » 16

2. Prospective 17
2.1. Potentiel d'amélioration 17
2.2. Une campagne de communication au public en 2017-2018 18
2.3 La collaboration internationale 19
2.4 Ouverture 20

Budget 2016 et plan financier 2015 - 2018 21

1. Rétrospective

1.1. Les décisions de l'Assemblée des délégués

Lors de l'assemblée des délégués d'été 2014, le Conseil soumit un rapport et une proposition de douze projets avec le plan de financement correspondant. Après une discussion nourrie, l'Assemblée décida ce qui suit :

- L'Assemblée des délégués prend connaissance du rapport « 500 ans de la Réforme en Suisse – projets de la Fédération entre 2014 – 2018 ».
- L'Assemblée des délégués discute les différents projets proposés et décide de leur développement futur.
- L'Assemblée des délégués donne mandat au Conseil d'élaborer des descriptions de projet et les demandes de budget correspondantes pour l'AD d'automne et de repousser à l'AD d'automne la décision concernant le financement dans le cadre du plafond financier adopté entre-temps.
- L'Assemblée des délégués charge le Conseil de constituer un Comité du Jubilé « 500 ans de la Réforme » composé de représentants et représentantes mandatés par leurs Églises pour la mise en œuvre des projets prévus et la coordination entre les Églises et les autres partenaires concernés.
- Dans le cadre des projets relatifs au Jubilé de la Réforme, l'Assemblée des délégués charge le Conseil de la FEPS d'inclure la thématique « la Réforme et la femme ». À cette fin, des femmes spécialistes du domaine sont intégrées au Comité du Jubilé.
- L'Assemblée des délégués charge le Conseil de veiller lors des festivités prévues dans le cadre du Jubilé de la Réforme à la représentation équilibrée des deux sexes et à l'équité de la présence médiatique (image et langue) en termes de genre.
- Dans le cadre des projets relatifs au Jubilé de la Réforme, l'Assemblée des délégués charge le Conseil de la FEPS d'intégrer la thématique « Jeunesse » par plus qu'un seul projet.
- L'Assemblée des délégués charge le Conseil de la FEPS d'intégrer à l'évaluation le projet théâtral présenté par Remo Sangiorgio le 16 juin 2014 à l'AD.

Sur cette base, le Conseil soumit les adaptations et compléments demandés lors de l'AD d'automne 2014, qui à son tour décida ce qui suit :

- L'Assemblée des délégués prend connaissance des descriptions des projets de la FEPS 2014-2018 ainsi que de la planification budgétaire et financière.
- Elle décide une contribution extraordinaire de CHF 400'000 selon l'article 17 de la Constitution.
- Chaque projet doit intégrer l'aspect de l'équilibre des genres.
- Le Conseil de la FEPS est chargé de rendre à nouveau compte à la prochaine assemblée des délégués de l'avancement de la planification.

Lors de l'assemblé d'été 2015, le Conseil a livré un rapport oral sur l'avancement du projet, afin de pouvoir y inclure les dernières informations disponibles. Des remarques ont été faites sur l'importance d'une meilleure communication entre les acteurs concernés dans les Églises et le secrétariat de la FEPS, ainsi que sur la nécessité d'une stratégie de communication plus efficace. Le Comité du Jubilé et le Conseil ont tenu compte de ces remarques et vous présentent aujourd'hui un rapport écrit, mais aussi une communication plus diversifiée et interactive.

1.2. L'organisation du projet

Le projet est dirigé directement par Daniel de Roche, membre du Conseil, qui informe celui-ci à chaque rencontre et demande son avis pour les questions spécialement importantes. Il conduit le responsable opérationnel du projet au secrétariat et l'équipe de huit personnes impliquées plus ou moins fortement dans la gestion de ces treize projets. Sur les années 2015-2018, env. 730% de postes sont attribués ou prévus pour ce projet, soit 1,8 équivalents plein-temps par année, avec un effort principal en 2016 et 2017. Certains projets sont des processus à long terme, d'autres des produits concrets ou des événements précis. Un seul projet se déroulera à l'étranger, à Wittenberg pendant l'été 2017. Le responsable opérationnel coordonne le travail des collaborateurs, élabore les décisions, suit leur mise en œuvre et maintient le contact avec les différents partenaires en Suisse ou à l'étranger.

Pour guider ce travail, renforcer les synergies entre les Églises et tirer profit de leur expérience, le Conseil a mandaté un Comité du Jubilé, composé de Beat Urech (AG, KOJU), Frank Worbs (AG), Franz Christ (BS), Pia Grossholz-Fahrni (BEJUSO), Charlotte Kuffer (GE), Remo Sangiorgio (TI), Daniel Schmid Holz (SG), Matthias Spiess (SEA/VFG), Simon Weber (VD), Michael Mente (ZH), Christina Aus der Au (Uni Zurich et Kirchentag 2017), Maria Oppermann (ZG), Gabi Bürgi-Gsell (AR, KOJU), Serge Fornerod (FEPS).

1.3. Le Comité du Jubilé

En octobre 2014, le Conseil de la FEPS a confié le mandat suivant au Comité du Jubilé :

1. Le Comité accompagne en qualité de groupe de pilotage la mise en œuvre des projets de la Fédération des Eglises et veille à ce qu'ils se déroulent conformément au mandat ; en particulier, il
    a. exerce la surveillance sur la poursuite des objectifs ;
    b. exerce la surveillance sur le financement et les coûts ;
    c. adopte les rapports sur l'état d'avancement du projet d'ensemble et des projets partiels à l'intention du Conseil de la FEPS.
2. Le Comité assure la coordination des activités pour le Jubilé de la Réforme entre les Églises membres et avec les projets de la FEPS ; en particulier, il
    a. réunit des informations sur les projets actuels et prévus des Églises membres et veille à ce qu'elles soient transmises de façon appropriée ;
    b. encourage la collaboration et les synergies entre les Églises membre et avec la FEPS dans le domaine des activités liées au Jubilé de la Réforme.
3. Le Comité planifie et coordonne la présence des Églises membres et de la Fédération des Églises aux activités internationales du Jubilé de la Réforme, notamment pour :
    a. l'exposition universelle de la Réforme 2017 ;
    b. l'itinéraire des cités de la Réforme en Europe.

Lors de ses quatre premières séances (en décembre 2014, en mars, juin et août 2015), le Comité du Jubilé a pris connaissance des treize projets adoptés par l'AD. Il s'est familiarisé avec les instruments de gestion mis en place par le responsable opérationnel. Il a en particulier pu discuter pour chaque projet les objectifs opérationnels, les critères d'évaluation et les résultats attendus annuellement. Le comité a pu constater que l'utilisation des ressources se fait selon le budget et que les dépenses sont sous contrôle.

Les projets suivent leur cours et sont développés selon le calendrier prévu. Le comité a pris connaissance du projet de Swissmint de produire une médaille en argent en 2017 à l'occasion du Jubilé. Cette médaille devrait être disponible à temps pour les grandes manifestations.

À l'intention du Conseil, le Comité a en outre

- adopté le budget pour 2016 et le plan de financement pour 2017-2018 ;
- choisi le toit thématique pour le projet 11 « Un projet d'entraide – le Jubilé pour les autres »
- décidé une campagne nationale de communication (cf. ci-dessous chap. 2.2).

Le Comité a aussi émis des recommandations, en particulier pour le projet 2 « Nos thèses pour l'Évangile », le projet 7 « Festival de la jeunesse protestante », le projet 8 « Cités suisses de la Réforme » et le projet 9 « Exposition universelle ». Le Comité a profité des séances pour partager des informations sur les projets des Églises membres. Sur décision du Comité du Jubilé, un atelier a eu lieu en août 2015 avec pour but de formuler le ou les messages théologiques des « 500 ans de la Réforme ».

1.4. Les treize projets de la FEPS

Projet 1 : Une communication efficace du Jubilé

Au cours du printemps, le site www.ref-500.ch dédié aux « 500 ans de la Réforme » a bénéficié de sa première refonte. La page d'accueil permet à présent une meilleure navigation dans les rubriques. La boutique en ligne s'est enrichie de divers produits : cartes postales avec cinq questions de la brochure « 40 thèmes pour cheminer », tasses avec les logos des R aux couleurs cantonales, stylos, pins et boîtes de bonbons. Quant aux R en trois dimensions, ils sont à nouveau disponibles.

Le site offre la possibilité de mettre en ligne tous les projets en lien avec les « 500 ans de la Réforme ». Il est à présent doté d'un calendrier où les responsables de la communication des Eglises peuvent insérer eux-mêmes les manifestations prévues dans leur Eglise. Le logo du R vert peut être utilisé pour tous ces projets.

L'application-photo en lien avec le projet d'entraide (P11) peut à présent être téléchargée. Les photos prises avec l'application sont mises en ligne et déclencheront un don de la FEPS pour les projets sélectionnés par les œuvres d'entraide et les organisations missionnaires.

Un dépliant présentant brièvement les treize projets de la FEPS est à disposition et peut être obtenu via la boutique en ligne. Il s'agit d'une première édition, la suivante suivra dès que nécessaire.

La discussion au sein du Comité a révélé un déficit au niveau de la communication stratégique. De là sont nées deux idées, d'une part la proposition de planifier dès fin 2017 une campagne de communication, d'autre part le besoin de renforcement des ressources humaines pour ce projet (cf. ci-dessous chap. 2.2.).

Objectifs (AD d'automne 2014)

1. Le site www.ref-500.ch est construit et développé comme une plateforme de présentation, de motivation et de communication des projets de la FEPS et des Églises membres.
2. Le logo « R » et ses variations cantonales soulignent l'unité et la variété du protestantisme suisse et incitent à une participation active au projet.

3. La présence de la marque « R » sur des pins, serviettes, t-shirts etc. contribue à l'établissement de la marque et à sa reconnaissance.
4. La Fédération est positionnée comme centre de compétence et de coordination pour la communication du Jubilé de la Réforme.

Objectifs opérationnels

1. Le site Internet www.ref-500.ch est une plateforme fonctionnelle pour la présentation, la promotion et la communication des projets de la FEPS et des Églises membres ; il est exploité par le secrétariat.
2. Le logo « R » est utilisé par la FEPS pour toutes les activités du Jubilé de la Réforme. Les Églises cantonales ont toutes leur propre variante du logo et elles l'utilisent.
3. Divers articles servent à renforcer l'impact de la marque « R ». Des cadeaux publicitaires (par ex. pins, stylos-bille) et des articles à offrir (par ex. tasses, blocs-notes) sont disponibles.
4. L'univers de la marque « R » comprend des projets dérivés multimédias, comme par ex. des applications pour Smartphone expliquant certains aspects de la Réforme (dons/œuvres d'entraide ; tourisme/villes de la Réforme).

Critères d'évaluation

1. Les Églises membres de la FEPS se servent du site www.ref-500.ch comme plateforme d'information pour leurs manifestations.
2. Le logo « R » existe en une version nationale et dans toutes les versions choisies et autorisées par les Églises cantonales.
3. Le « R » s'est imposé comme signe distinctif; il est considéré comme le logo officiel et unique du Jubilé de la Réforme en Suisse.
4. La FEPS est sollicitée comme centre de compétence par les représentants des médias et de la société civile pour les questions liées au Jubilé de la Réforme.
5. L'application pour Smartphone destinée à la récolte de dons pour une œuvre d'entraide atteint son objectif financier en une année.

Résultats attendus pour 2015	**Délai**	**Etat**
www.ref-500.ch s'est équipé d'une boutique.	1.2015	Atteint
www.ref-500.ch est remanié pour contenir une rubrique d'actualités.	3.2015	Atteint
www.ref-500.ch comprend trois à quatre vidéos des représentants du Comité.	12.2015	En cours
www.ref-500.ch présente les premiers projets des Églises.	12.2015	En cours
Le Bulletin à paraître en automne comprend au moins un article sur le Jubilé de la Réforme.	11.2015	Pas de bulletin
La première application R pour iOs et Android fonctionne et a été déposée dans les boutiques Apple et Google.	5.2015	Atteint
Il est possible de commander divers produits publicitaires « R ».	5.2015	Atteint

Projet 2 : Nos thèses pour l'Evangile

Le projet « Nos thèses pour l'Evangile » invite les Eglises membres et les paroisses à formuler leurs thèses, 500 ans après celles de Martin Luther, et ce à l'aide de la brochure « 40 thèmes pour cheminer ». La brochure a été traduite en italien et en romanche. Elle rencontre un vif succès, au point qu'il a été nécessaire de réimprimer la version en français. L'Eglise du Württemberg l'a mise en lien sur son site, et l'Eglise anglicane a décidé de la traduire en anglais. Pour animer à la participation, le secrétariat de la FEPS a édité un set de cartes postales, qui peuvent être utilisées à large échelle comme outil de publicité dans les Eglises. Un appui méthodologique est mis à disposition sur le site internet. En mai, une rencontre-échange autour de la mise en œuvre de ce projet a permis à une quinzaine de représentants d'Eglises membres de partager idées, informations et besoins.

Une vingtaine d'Eglises membres ont déjà planifié voire commencé à mettre en œuvre le projet dans leur contexte. Les paroisses et groupes ayant rédigé leurs thèses peuvent les publier sur le site www.ref-500.ch. Les Eglises cantonales ont également à leur disposition un formulaire pour remettre à la FEPS leurs thèses d'ici juin 2016.

Objectifs (AD d'automne 2014)

1. Créer et accompagner un processus de réflexion dans toutes les Eglises et paroisses de la FEPS sur ce qui fait le cœur de la foi chrétienne.
2. Consolider les résultats paroissiaux de ce processus dans un document de synthèse cantonale.

Objectifs opérationnels

1. Les Eglises membres ont institué des processus structurés dans leurs paroisses avec le matériel de la FEPS afin d'obtenir des réponses au projet « Nos thèses pour l'Evangile ».
2. Les Eglises membres ont consolidé les résultats paroissiaux du processus de réflexion dans un document de synthèse cantonale.
3. Les Eglises membres ont fait usage des ressources (matériel, personnel, accompagnement, expertise) mises à disposition de la FEPS.
4. Les Eglises membres et les paroisses ont mené un processus de réflexion sur ce qui fait le cœur de la foi chrétienne à l'aide de la brochure « 40 thèses pour cheminer ».
5. A la fin du processus, les participant-e-s peuvent répondre à la question « être chrétien/protestant aujourd'hui, cela veut dire quoi ? ».

Critères d'évaluation

1. Au moins 20 Eglises membres ont mis en œuvre un processus de réflexion dans leurs paroisses à l'aide de la brochure « 40 thèmes pour cheminer ».
2. Le matériel « 40 thèmes pour cheminer » a été téléchargé 10'000 fois.
3. La brochure a été commandée 5'000 fois.
4. Au moins 20 Eglises membres ont rédigé une synthèse cantonale.

Résultats attendus pour 2015	**Délai**	**État**
Traduction de la brochure en italien	02.2015	Atteint
Soutien méthodologique et dans la formulation des thèses pour les Eglises cantonales	03.2015	Atteint
Planification et début de mise en œuvre par 20 Eglises membres	12.2015	En cours

7'000 téléchargements de la brochure	12.2015	En cours
4'000 brochures vendues	12.2015	Atteint

Projet 3 : Ouverture de l'année du Jubilé

L'ouverture de l'année du Jubilé aura lieu le 7 novembre 2016 dans le cadre de l'assemblée des délégués d'automne, d'une part sous la forme d'un culte festif avec la prédication de Laurent Schlumberger (président de l'Eglise Protestante Unie de France EPUdF), et d'autre part lors d'une présentation et discussion publique des résultats des processus des Églises membres sur le projet « Nos thèses pour l'Évangile ». La FEPS préparera une synthèse des documents remis par les Églises pour l'Assemblée. Des théologiens mais aussi des personnalités de la société civile et de l'économie réagiront aux documents élaborés par les Églises.

Objectifs (AD d'automne 2014)

1. Le débat sur les synthèses cantonales de « Nos thèses pour l'Évangile » a eu lieu lors de l'AD d'automne 2016.
2. Un document de synthèse nationale est établi sur la base des synthèses cantonales et du débat de l'AD d'automne 2016.
3. L'année du Jubilé 2017 « 500 ans de la Réforme » est ouverte par un culte festif lors de l'AD d'automne 2016.

Objectifs opérationnels

1. Le processus de réflexion sur ce qui fait le cœur de la foi chrétienne, mené au niveau des paroisses et des Églises cantonales dans le projet « Nos thèses pour l'Évangile » est mené cette fois au niveau national dans le cadre de l'AD.
2. Le document de synthèse nationale affirme ce qu'est la foi réformée en Suisse en 2017, 500 ans après la Réforme. Il sera à la base de la présence de la Suisse réformée lors des manifestations internationales de 2017 (entre autres l'Exposition mondiale à Wittenberg), mais il est aussi destiné à retourner dans les Églises cantonales et dans les paroisses pour continuer la réflexion sur l'identité réformée en Suisse.
3. L'ouverture festive de l'année du Jubilé et la publication du document attirent l'attention des médias sur les « 500 ans de la Réforme ».

Critères d'évaluation

1. Une demi-journée de l'AD d'automne 2016 est consacrée au débat public sur les synthèses des Églises cantonales.
2. Le document de synthèse nationale est à disposition en allemand, français et anglais pour les festivités internationales de 2017.
3. L'ouverture de l'année du Jubilé est présentée dans les médias laïques.
4. Au moins 15 Églises discutent le document de synthèse nationale après sa publication.

Résultats attendus pour 2015	**Délai**	**État**
Les variantes possibles du format du document final sont préparées.	10.2015	Atteint
Le financement de la production du document est assuré (si dépassement du montant prévu dans le budget).	12.2015	En cours

Les premiers contacts pour la planification du débat et du culte festif sont pris, par l'intermédiaire du bureau de l'AD.	12.2015	Atteint

Projet 4 : Une fête œcuménique

En partenariat avec la Conférence des évêques suisses, la FEPS est en discussion avec l'association de soutien « 600 ans de Nicolas de Flue » concernant la planification d'un événement œcuménique d'envergure nationale en 2017 en Suisse centrale. Planifier *un seul* grand événement œcuménique national en 2017 au lieu d'une manifestation consacrée aux « 600 ans de Nicolas de Flue » et une autre aux « 500 ans de la Réforme » pourrait refléter l'expression d'une véritable cohésion œcuménique, une manifestation célébrant le rapprochement et comme signe d'unité, au cours de laquelle les deux traditions se rencontreraient. Un projet sera ensuite élaboré d'ici la fin de l'année par un groupe d'idées pour la suite des décisions par le Comité du Jubilé de la FEPS et par la CES.

Objectif (AD d'automne 2014)

Vivre un moment de fête sur ce qui unit les chrétiens au-delà des barrières confessionnelles.

Objectifs opérationnels

1. La ou les célébrations œcuméniques à l'occasion des deux années de commémoration ont favorisé la réconciliation entre les Églises et communautés issues de la Réforme et l'Église catholique romaine en Suisse.
2. La célébration a manifesté un œcuménisme tourné vers l'avenir et les défis communs auxquels les Églises doivent faire face en Suisse.
3. L'Église catholique romaine en Suisse a une attitude positive à l'égard du Jubilé de la Réforme et montre de l'intérêt pour la cause de la Réforme.
4. La ou les célébrations œcuméniques ont produit et manifesté des effets de synergie entre le Jubilé de la Réforme et l'année commémorative de Nicolas de Flue.
5. La tenue de la célébration durant le temps de la Passion de l'année 2017 marque un accent œcuménique tôt dans l'année commémorative et souligne l'ouverture œcuménique du Jubilé de la Réforme.

Critères d'évaluation

1. La Conférence des évêques suisses participe au projet de célébration œcuménique.
2. La célébration s'est fondée sur un thème et sur une liturgie œcuméniques au meilleur sens du terme et puisant de manière novatrice dans les deux traditions.
3. Le succès de la célébration souligne l'exigence œcuménique de tous les projets de la FEPS pour les « 500 ans de la Réforme ».
4. La célébration œcuménique réunit des dignitaires catholiques et les plus hauts représentants des Églises issues de la Réforme en Suisse.

Résultats attendus pour 2015	**Délai**	**Etat**
Les partenariats (CES, FEPS, association) sont clarifiés.	12.2015	En cours
Des éléments de base du concept sont décidés.	12.2015	En cours

Projet 5 : Une journée nationale : « La Suisse 500 ans après la Réforme »

Le descriptif de projet a dû être retravaillé et précisé en cours d'année pour éviter une concurrence possible avec d'autres projets.

Ce projet vise à présenter à l'échelle nationale l'importance de la foi réformée dans la société suisse. La manifestation nationale et publique sur la place fédérale à Berne impliquera les autorités politiques et se tiendra en ouverture de l'AD d'été, le dimanche 18 juin 2017 l'après-midi. Tous les membres des synodes de nos Eglises, les autorités d'Eglises et les ministres seront invités. Merci aux Eglises de diffuser l'information et de faire bloquer d'ores et déjà cette date. Les Eglises membres seront invitées à participer activement aux festivités sur la place (stands d'information, musique, théâtre, spécialités culinaires, etc.…). Le Comité approuvera le projet correspondant d'ici la fin de l'année.

Une série de huit conférences au Forum politique de la Confédération (Berne), en collaboration avec l'ambassade d'Allemagne à Berne, est en train d'être planifiée pour début 2017. Celles-ci aborderont de diverses manières comment, à ce jour, la Réforme a influencé la vie privée et publique, les structures sociales, l'activité économique, la culture, les conceptions juridiques, la science et l'expression artistique. La visite à Berne du camion parcourant les « Cités européennes de la Réforme » coïncidera avec le lancement de cette série qui durera jusqu'en juin.

Objectif (AD d'automne 2014)

Les 500 ans de la Réforme et l'impact de la Réforme en Suisse et pour la Suisse font l'objet d'une discussion dans une manifestation d'envergure et médiatisée au niveau national.

Objectifs opérationnels

1. Il y a un débat public sur l'importance de la Réforme pour la démocratie et la culture en Suisse.
2. Les autorités fédérales apprécient à sa juste valeur l'importance de la Réforme pour la Suisse.

Critères d'évaluation

1. La journée se déroule à Berne à la suite de l'AD d'été 2017 et elle est transmise par les médias.
2. Les Églises membres participent à la journée en fournissant chacune une contribution.
3. Les autorités fédérales sont présentes à la journée.
4. Le projet 5a réunit la participation de 50% de tous les membres des synodes et conseils synodaux ou conseils d'Église et de 200 autres personnes du grand public.
5. Le projet 5b réunit 1000 personnes du public-cible.

Résultats attendus pour 2015	**Délai**	**État**
La Place fédérale est réservée provisoirement.	03.2015	Atteint
Les éléments fondamentaux des projets 5a et 5b sont arrêtés.	06.2015	Atteint
La programmation des projets 5a et 5b a commencé.	07.2015	Atteint
Les besoins logistiques et les finances ont été évaluées (5a et 5b).	08.2015	En cours
Les partenaires et les collaborations avec des tiers sont définis.	12.2015	En cours

La moitié des risques ont été écartés.	12.2015	En cours

Projet 6 : Des célébrations nationale et locales en octobre et novembre 2017

Un groupe de travail a été mis en place pour imaginer l' « affichage » public de nos thèses pour l'Evangile. Ce groupe a comme mandat de faire des propositions pour médiatiser les thèses nationales, soit de proposer au Comité du Jubilé un message et une manifestation pour le 31 octobre 2017 en lien avec ces thèses.

Les Eglises membres de la FEPS sont invitées à se rassembler le 5 novembre 2017 (Dimanche de la Réformation) pour un culte central dans chaque Eglise membre. Il est probable que dans certaines grandes Eglises, des cultes régionaux soient aussi judicieux. La FEPS mettra à disposition une liturgie commune, qui sera élaborée par un groupe de travail d'experts des Eglises membres mandaté par la commission de liturgie de la FEPS.

Objectifs (AD d'automne 2014)

1. Les résultats des festivités d'ouverture des « 500 ans de la Réforme » et de l'année du Jubilé sont communiqués autour du jour de la Réforme de manière large, efficace et originale.
2. Les Églises membres ont célébré des cultes centraux à l'occasion du dimanche de la Réforme 2017.

Objectifs opérationnels

1. Le résumé national des « thèses » est communiqué au public sous une forme visible pour les masses (par ex. projection du logo « R » sur toutes les églises ou accrochage d'un grand « R » vert sur les clochers).
2. Le 5 novembre 2017, dans toutes les Églises membres, des cultes festifs marquent la clôture de l'année du Jubilé national, avec une liturgie commune élaborée pour l'occasion.
3. À la fin de l'année des « 500 ans de la Réforme » (mais au début des jubilés cantonaux de la Réforme), les Églises membres se rassemblent chacune dans leur chef-lieu pour célébrer en même temps et avec la même liturgie le dimanche de la Réforme, 500 ans après l'affichage des thèses en 1517. Elles rendent ainsi visible au niveau régional les 500 ans de la Réforme et profitent en tant qu'Églises cantonales de se retrouver en un seul lieu pour une célébration centrale.

Critères d'évaluation

1. La fête de clôture est portée par les Églises membres dans tous les cantons, ou les Églises participent à une éventuelle opération.
2. L'opération publique est retransmise par la radio ou la télévision sur les chaînes de la SSR.
3. Les médias ecclésiaux publient des reportages sous forme imprimée et dans les réseaux sociaux.
4. Une liturgie commune est mise à disposition des Églises cantonales à la fin avril 2017.
5. Au moins vingt Églises membres célèbrent un culte central le dimanche 5 novembre 2017 en utilisant la liturgie commune.
6. Un culte est transmis par au moins deux télévisions suisses.

Résultats attendus pour 2015	Délai	État
Constitution d'un groupe de réflexion composé de spécialistes de la communication des Églises	06.2015	Atteint
Récolte d'idées et proposition d'une idée maîtresse	12.2015	En cours
Examen des capacités de la commission de liturgie de la FEPS à réaliser la liturgie commune	06.2015	Atteint
Premiers contacts avec les télévisions suisses en vue d'un culte télévisé le 5.11.2017	06.2015	Atteint

Projet 7 : Festival de la jeunesse protestante

Le 19 juin a eu lieu l'assemblée constitutive de l'association « Festival de la jeunesse protestante 2017 ». 15 Eglises membres de la FEPS et 6 autres organisations protestantes constituent les membres fondateurs de cette association. L'assemblée générale a élu un comité formé de 6 membres : Thomas Alder (TG), Daniel de Roche (FEPS, président de l'assocation), Markus Giger (Bibellesebund Schweiz), Jean-Marc Savary (VD), Vanessa Trüb (GE) et Beat Urech (AG). Un responsable de projet sera engagé d'ici fin 2015 pour le travail opérationnel. La prochaine assemblée générale de l'association aura lieu le 6 novembre 2015.
L'assemblée constitutive s'est très largement prononcée pour Genève comme ville d'accueil du festival, et elle a confirmé les dates ainsi que le public-cible. Le festival aura lieu du 3 au 5 novembre 2017 et sera ouvert aux jeunes dès 14 ans. Le samedi 4 novembre sera la journée principale, précédée d'un préprogramme le vendredi soir et suivi d'un programme de clôture le dimanche matin. Le festival sera précédé de rencontres de préparation régionales.
Le festival jeunesse aura lieu le week-end du Dimanche de la Réformation 2017, donc en même temps que les cultes centraux prévus dans le cadre du projet précédent. La simultanéité des deux évènements peut mener à des défis organisationnels. Néanmoins, les avantages priment sur les inconvénients, notamment au niveau de l'impact symbolique et médiatique.

Objectif (AD d'automne 2014)

La jeunesse protestante de Suisse s'est rassemblée autour de la foi en Jésus-Christ et a manifesté lors d'un festival de jeunesse l'actualité du message de l'Évangile.

Objectifs opérationnels

1. La jeunesse protestante de Suisse s'est rassemblée autour de la foi en Jésus-Christ et a manifesté l'actualité du message de l'Évangile lors d'un festival de jeunesse tenu en été ou automne 2017.
2. La collaboration intraprotestante, en particulier avec des mouvements évangéliques, réduit les appréhensions de part et d'autre.

Critères d'évaluation

1. Un rassemblement de la jeunesse protestante de Suisse a eu lieu.
2. Le rassemblement a eu lieu en 2017.
3. Le rassemblement a réuni au moins 3'000 jeunes.
4. Le rassemblement a été soutenu activement (personnel et/ou finances) par au moins quinze Églises membres et deux mouvements évangéliques.

Résultats attendus pour 2015	Délai	État

Constitution d'une association pour l'organisation du festival	06.2015	Atteint
L'organisation du festival a été mise en route (soit par le comité, soit par une personne engagée).	12.2015	En cours
Les questions fondamentales (durée, nombre de rassemblements, lieu et dates) sont clarifiées.	12.2015	Atteint
La planification financière est engagée.	12.2015	Atteint

Projet 8 : Cites suisses de la Réforme

Huit villes suisses ont obtenu le titre de « Cité européenne de la Réforme ». Si l'on ajoute les stations de Coire et du Haut-Toggenbourg (Wildhaus) qui accueilleront une étape du camion du parcours européen des cités de la Réforme, cela fera 10 villes en Suisse. En tout 42 villes dans neuf pays européens sont déjà Cités européennes de la Réforme (état au 4 sept. 2015). Le parcours du camion semi-remorque qui reliera les Cités européennes de la Réforme aura, et c'est un grand honneur pour la Suisse, comme première étape Genève, du 3 au 4 novembre 2016 (cf. également le chapitre 2.4).

Objectifs (AD d'automne 2014)

1. Obtenir pour les villes des Églises cantonales qui se sont annoncées le label « Cité européenne de la Réforme » de la CEPE, c'est-à-dire en particulier développer avec elles des produits intéressants pour le tourisme et la culture.
2. Assurer que des villes suisses candidates soient prises en considération dans la liste des étapes du « Parcours européen des Cités de la Réforme ».
3. Soutenir les villes suisses retenues dans le « Parcours européen des Cités de la Réforme » (novembre 2016 à mai 2017) dans la conception et la réalisation de leur journée.

Objectifs opérationnels

1. Les villes qui ont fait acte de candidature ont obtenu de la CEPE le label « Cité européenne de la Réforme ». Cela implique en particulier que des produits intéressants pour le tourisme et la culture ont été développés avec ces villes.
2. Les villes suisses possédant le label ont été prises en compte dans la liste des étapes du « Parcours européen des Cités de la Réforme ».
3. Les villes choisies (entre novembre 2016 et mai 2017) pour le« Parcours européen des Cités de la Réforme » ont reçu un appui pour la conception et la réalisation de leur journée.
4. Les hauts lieux de la Réforme en Suisse, par le relais des médias, sont connus en Europe pour avoir été parmi les berceaux de la Réforme, et leur attrait touristique a été renforcé.
5. Les récits sur les caractéristiques spécifiques de la Réforme en Suisse sont entendus et diffusés par les médias.
6. Le public a connaissance de l'impact culturel et social de la Réforme sur l'histoire des villes suisses.

Critères d'évaluation

1. Six villes/localités de Suisse au moins reçoivent de la CEPE le label « Cité européenne de la Réforme ».
2. Le Parcours européen fait au moins six haltes en Suisse entre novembre 2016 et mai 2017.

Résultats attendus pour 2015	Délai	État
Les villes suisses possédant le label sont connues et font l'objet d'une communication à ce titre. Le lien entre la CEPE et la FEPS, pour cet aspect, est opérationnel.	03.2015	Atteint
Les villes suisses figurant sur le parcours européen et le calendrier des étapes sont définis.	09.2015	Atteint
Les textes sur les villes suisses pour l'application sont rédigés et traduits.	08.2015	En cours
Le mandat de réalisation de l'application a été donné.	12.2015	En cours
Les villes sont informées des dimensions, du prix et des conditions d'utilisation des portes. La FEPS a apporté son aide aux Églises qui en ont besoin.	12.2015	En cours
La question de la réutilisation des portes (dans le projet 5) a été tirée au clair, la faisabilité et le financement ont été examinés.	12.2015	En cours

Projet 9 : Exposition mondiale

Ce projet est encore dans une phase de conception et de clarification. Le soutien espéré de la Confédération et/ou des cantons est actuellement compromis, mais nous cherchons activement avec l'ambassade de Suisse à Berlin d'autres pistes, en particulier avec des acteurs du monde de la culture. La Conférence des Evêques a confirmé son soutien et sa participation à ce projet œcuménique. Un mandat pour élaborer un préconcept de cette présence suisse a été confié à G. de Montmollin, le concepteur de la présence des Eglises suisses à Expo.02. Un Directeur de projet devrait être engagé vers la fin de l'année. La FEPS établira un planning pour organiser la présence des Eglises sur le pavillon grâce à des bénévoles. Pas besoin de se demander où organiser une excursion paroissiale ou bien où passer une partie de ses vacances en 2017 : la destination est toute trouvée.

Objectif (AD d'automne 2014)

Planifier et organiser la présentation de la Réforme suisse et la présence des Églises membres et de la FEPS à l'Exposition mondiale de la Réforme organisée par le Kirchentag et l'EKD de mai à septembre 2017.

Objectifs opérationnels

1. La présentation de la Réforme suisse et la présence des Églises membres de la FEPS à l'Exposition mondiale de la Réforme organisée par le Kirchentag et l'EKD de mai à septembre 2017 a été organisée et a eu lieu.
2. Les Églises réformées suisses ont présenté leurs « Thèses pour l'Évangile 2017 » et se sont présentées elles-mêmes aux visiteurs.
3. Des produits des partenaires étatiques, culturels et sociaux montrent aux visiteurs l'importance culturelle et historique de la Réforme pour la Suisse.
4. La présence de délégations des Églises suisses au stand de la FEPS manifeste la pluralité des Églises réformées. Elle renforce leur cohésion.
5. Par la collaboration avec les autorités fédérales (PRS) et avec la CES, la FEPS est perçue comme un acteur social et considérée à ce titre.

Critères d'évaluation

1. Les « Thèses pour l'Évangile » sont matériellement disponibles pendant l'exposition.
2. Des délégations des Églises de la FEPS conçoivent et animent la présence physique de la FEPS durant l'exposition.
3. Les acteurs étatiques (en particulier Présence Suisse) participent à l'exposition avec leurs propres produits en rapport avec l'importance culturelle et historique de la Réforme.
4. La collaboration entre l'État, la CES et la FEPS pour ce projet est considérée comme une réussite par les autorités fédérales et par la FEPS.

Résultats attendus pour 2015	**Délai**	**Etat**
La participation de PRS a été tirée au clair, et une éventuelle collaboration pour la préparation définie dans les grandes lignes.	12.2015	Atteint : pas de collaboration
Les prestations thématiques de la FEPS dans le projet de PRS ont été en grandes parties définies, les ressources nécessaires et les mandats aux collaborateurs de la FEPS, aux partenaires et aux tiers ont été planifiés ou confiés.	12.2015	En cours
Les Églises sont informées de la planification de l'Exposition mondiale.	12.2015	En cours
L'avant-projet pour la présence de la FEPS à Wittenberg pendant l'exposition a été établi, et le choix des partenaires potentiels dans les Églises a été fait.	12.2015	En cours
Les moyens financiers tiers ont été identifiés.	12.2015	En cours

Projet 10 : Rencontre des membres des synodes protestants d'Europe

Les Eglises de Berne-Jura-Soleure et la FEPS organisent cette rencontre destinée aux présidences des synodes des Eglises membres de la CEPE. Cette rencontre aura lieu du 10 au 12 mars 2017 à Berne et réunira des délégués de toutes les Eglises membres de la CEPE. Chaque Eglise membre de la FEPS est exceptionnellement invitée à déléguer 1-2 personnes de leur synode, en principe non consacrées, et en tenant compte de l'égalité des genres. Le thème retenu provisoirement est celui de la migration et du vivre ensemble de communautés diverses en Europe. Les 500 ans de la Réforme et l'avenir de la CEPE après l'assemblée générale de 2018 seront aussi abordés.

Objectif (AD d'automne 2014)

Les délégués des synodes protestants des Églises de la CEPE font par leur rencontre à Berne l'expérience de la variété et de la profondeur des traditions de la Réforme en Suisse, en particulier de l'importance du bénévolat et du rôle des laïcs.

Objectifs opérationnels

1. Les délégués des synodes de la FEPS ont fait l'expérience de la diversité des Églises réformées en Europe et ont reçu des impulsions pour leur activité de direction ecclésiale.
2. La FEPS a fourni une contribution au renforcement de la CEPE et à l'approfondissement de la communion d'Églises.

3. L'image diffusée dans le public en Suisse est celle d'une Église réformée qui ne s'arrête pas aux frontières, et dans laquelle les chrétiennes et les chrétiens de diverses langues et cultures recherchent ce qui les unit dans leur foi et réfléchissent ensemble à des réponses aux questions sociales qui préoccupent l'Europe.

Critères d'évaluation

1. Un nombre suffisamment élevé de délégués de synodes des Églises de la CEPE et de la FEPS témoignent, par leur participation, de leur intérêt pour cette rencontre.
2. L'insertion de la rencontre de la CEPE dans les projets de la FEPS sur le Jubilé de la Réforme a réussi.
3. Les médias ecclésiaux et laïques ont publié des comptes rendus de la rencontre des délégués des synodes.

Résultats attendus pour 2015	**Délai**	**Etat**
Le plan de la rencontre est établi	12.2015	En cours

Projet 11 : Un projet d'entraide – Le Jubilé pour les autres

Le Comité du Jubilé a sélectionné quelques programmes proposés par l'EPER, PPP, mission 21 et DM-échange et mission pour lesquels il fait particulièrement sens de réunir de l'argent à l'occasion et en l'honneur des « 500 ans de la Réforme ». A cet effet, nous demandons aux Eglises de prévoir au moins une collecte générale spéciale dans les paroisses en faveur de cette action en 2016 ainsi qu'en 2017, et d'encourager les paroisses à récolter de l'argent pour ces projets lors de toute manifestation liée aux « 500 ans de la Réforme ». Les programmes des Œuvres et Missions retenus sont communiqués au moyen d'un dépliant spécial, muni d'un BVR spécifique et imprimé à grande échelle à l'intention des paroisses et disponibles dès cette AD.

Objectif (AD d'automne 2014)

Les protestants de Suisse soutiennent entre 2016 et 2017 par leurs dons et des collectes un projet spécial et durable d'une ou plusieurs de leurs œuvres d'entraide et de mission, qui peut être aisément mis en relation avec la célébration des 500 ans de la Réforme. On vise la somme d'un million de francs au moins.

Objectifs opérationnels

1. Les protestants de Suisse soutiennent entre 2016 et 2017 par leurs dons et des collectes un projet spécial et durable d'une ou de plusieurs de leurs œuvres d'entraide et de mission. Le projet est mis en rapport avec le Jubilé de la Réforme. Ce projet est porté à la connaissance du public par le site Internet, et fait si possible l'objet d'un suivi.
2. Les Églises suisses sont solidaires d'une ou deux organisations/Eglises partenaires dans le monde.

Critères d'évaluation

1. La récolte de dons atteint au moins un demi-million de francs.
2. Par ce projet, l'organisation ou Église partenaire a resserré ses liens avec les Églises de la FEPS et fait l'expérience de la solidarité.

Résultats attendus pour 2015	Délai	État
Les œuvres d'entraide et de mission et la FEPS rédigent de brèves informations destinées à l'application projetée.	04.2015	Atteint
Les partenaires du projet fournissent un descriptif adapté à l'action.	11.2015	Atteint
La communication du projet est préparée avec les partenaires.	11.2015	En cours
L'application contient les informations importantes sur le projet.	12.2015	En cours

Projet 12 : Hôte de l'Assemblée générale de la Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE) en 2018

L'Assemblée générale de la CEPE se tiendra à Bâle du 13 au 18 septembre 2018. La FEPS et ses Eglises sont les Eglises hôtes et auront l'opportunité de se présenter aux délégations des Eglises protestantes de tout le continent lors d'une soirée.

Objectif (AD d'automne 2014)

Par la journée de l'Église-hôte, les Églises de la FEPS, en particulier celles du Nord-Ouest de la Suisse, partagent avec les délégués de l'AG de la CEPE leur tradition de la Réforme.

Objectif opérationnel

Par la journée de l'Église-hôte, les Eglises de la FEPS, en particulier celles du Nord-Ouest de la Suisse, partagent avec les délégués de l'AG de la CEPE leur tradition de la Réforme.

Critères d'évaluation

1. La journée de l'Église-hôte s'est organisée autour du thème de l'AG.
2. Le programme planifié (encore à préciser) s'est déroulé comme prévu. Les objectifs de la journée sont atteints.
3. La collaboration entre les Églises membres concernées, la FEPS et la KKR a été évaluée positivement par toutes les parties concernées.
4. La CEPE est satisfaite de la prestation suisse.
5. Au moins 20 Églises membres ont envoyé une délégation à la journée.

Résultats attendus pour 2015	Délai	État
Les dates de l'AG de la CEPE 2018 sont fixées.	12.2015	Atteint
Le moment de l'évaluation des projets 2017 est défini (à l'ordre du jour de l'AG ou lors de la journée de l'Eglise-hôte).	12.2015	En cours
Les premiers contacts avec les partenaires ont été pris.	12.2015	En cours

Projet 13 : Pièce de théâtre sur le thème « 500 ans de la Réforme »

Le canton du Tessin a aussi connu une Réforme : sous pression, 170 convertis quittèrent Locarno pour s'installer au nord des Alpes, en particulier à Zurich. Une pièce de théâtre, en cours d'écriture par Paul Steinmann, retracera la destinée de ces Tessinois réformés. Cette pièce de théâtre sera en tournée dans toute la Suisse, avec des parties chantées par les chœurs du lieu de représentation. La mise en scène et la tournée seront préparées en 2016, et la première de la pièce aura lieu au Tessin en 2017.

Objectifs (AD d'automne 2014)

Écriture et mise en scène d'une pièce de théâtre sur le thème « 500 ans de la Réforme », qui soit mobile et jouable dans toute la Suisse. Toucher et attirer l'attention d'un public aussi large que possible par un spectacle bien construit, attrayant esthétiquement et musicalement, et divertissant (profondeur et humour).

Objectifs opérationnels

1. Une troupe parlant italien, allemand et éventuellement français, raconte l'histoire des débuts de la Réforme au Tessin et l'émigration de 170 « nouveaux croyants » de Locarno en Suisse alémanique (Zurich).
2. Cette histoire est présentée par des scènes de théâtre et des passages musicaux.
3. La pièce est d'abord jouée au Tessin, puis dans le reste de la Suisse.

Critères d'évaluation

1. Une pièce de théâtre est rédigée pour l'occasion.
2. La pièce est préparée dès le printemps / été 2016 et est prête pour la mise en scène en 2017.
3. La pièce a été jouée tout d'abord au Tessin, puis dans les cantons des Grisons, Glaris, Schwyz, Lucerne, Uri, Zurich, Berne et Bâle. Les dates ne sont pas encore fixées, à l'exception de la date à Berne le 18 juin 2017.

Résultats attendus pour 2015	**Délai**	**État**
Création d'une association responsable	12.2015	Atteint
Décision de réaliser le projet	12.2015	Atteint
Engagement d'un auteur	12.2015	Atteint
Début de la rédaction	12.2015	En cours
Début de la recherche de financement	12.2015	En cours

2. Prospective

En prévision de l'année qui nous reste avant celle du Jubilé, le Comité et le Conseil aimeraient souligner les éléments suivants :

2.1. Potentiel d'amélioration

Du côté de la communication interne, il y a encore un potentiel d'amélioration. Les membres du Comité agissent explicitement sur mandat de leur Église et assurent l'aller et le retour de la communication avec leurs autorités et les groupes compétents dans les Églises et les cantons. De même, les membres du Comité ont la responsabilité d'encourager la collaboration et les synergies entre les Églises membres. Chaque Église a une page réservée sur le site ref-500.ch pour afficher ses activités et projets. Un calendrier des manifestations a maintenant été installé sur ce site avec un accès direct pour les responsables de la communication des Églises. Le Comité n'est pas assez grand pour que chaque Église y soit représentée. Nous invitons les Églises membres à communiquer

à la FEPS les projets prévus ou en cours. En cas de besoin, la FEPS envisage d'organiser une grande journée nationale de mise en réseau et d'échange d'informations sur les projets des Églises.

La FEPS prévoit aussi de créer un poste supplémentaire (dans le service de communication) pour la coordination et le renforcement de la communication stratégique, en particulier pour préciser le concept de communication. En outre, la FEPS a élaboré un stand d'information actualisable et en partie interactif qui peut intervenir localement ou dans des réunions de Synode, et qui sera présent en principe à chaque assemblée des délégués.

2.2. Une campagne de communication au public en 2017-2018

Pour le cinq centième anniversaire de la Réforme, durant la période 2014-2017, la FEPS a approuvé treize projets qui se concentrent sur diverses rencontres et manifestations et s'adressent surtout aux fidèles et au public intéressé. Seuls les projets 1 « Une communication efficace du Jubilé » et 2 « Nos thèses pour l'Évangile » ont le potentiel ou l'intention de toucher les membres actifs de l'Église réformée et de leur livrer les messages de la Réforme et du Jubilé. Le projet 2 implique cependant une participation active et ne peut donc toucher qu'environ 20% des membres.

Ni le projet 1 ni le projet 2 ne prévoient de mesures de communication à grande échelle, capable d'atteindre vraiment tous les membres de l'Église réformée. Le projet 1 doit par conséquent être complété par une campagne de communication.

Le Conseil a donc approuvé l'idée suivante émanant du Comité du Jubilé : à la suite des célébrations et de l'intérêt médiatique pour le Jubilé de la Réforme 2017, les Églises réformées de Suisse engagent une campagne de communication au public propre à atteindre chaque ménage réformé ou chaque membre d'une Eglise réformée en Suisse, et à transmettre de manière concise et accessible les principaux messages de la Réforme et du Jubilé. La période comprise entre la fin 2017 et la fin 2018 se prête bien à cette opération, parce que l'accent sera encore mis sur les manifestations nationales et que Zurich commencera alors ses commémorations, réparties sur une période de deux ans, au jour de la Réforme 2017. La campagne de communication au public est conçue par la FEPS dans le cadre des projets pour le Jubilé de la Réforme, en collaboration avec les Églises cantonales et une agence de publicité jusqu'à la mi-2016, préparée par les Églises cantonales et les paroisses en 2017 et mise en œuvre à la fin 2017 ou en 2018. Elle est coordonnée avec la campagne de communication de l'Église de Zurich. La campagne est multilingue. Par son contenu, elle peut se rattacher aux « Thèses pour l'Évangile » ou aux quatre *soli* de la Réforme (par la foi seule, par la grâce seule, Christ seul, l'Écriture seule). La campagne est conçue de manière centralisée. La mise en œuvre est décidée ou recommandée par les différentes Églises cantonales, qui la financent. La participation active des paroisses et leur soutien dans la mise en œuvre de certaines mesures sont décisifs pour la portée, l'efficacité et le succès de la campagne.

Buts : la campagne d'information profite de la publicité donnée au cinq centième anniversaire de la Réforme et de l'intérêt des médias pour renforcer l'impact du Jubilé sur les membres et la population. Elle vise à toucher chaque membre, et en particulier ceux qui se sont distanciés de l'Église, et à leur faire comprendre l'importance de leur Église et ses messages centraux. Ce doit être un moyen de renforcer les liens, de prévenir des sorties d'Eglise et d'assurer une base financière. La campagne conforte dans leur engagement les membres attachés à l'Église réformée et encourage ainsi le bénévolat.

Des buts précis peuvent être définis pour divers groupes-cibles :

- Chaque membre d'une Eglise réformée sait que la Réforme a eu lieu il y a cinq cents ans et qu'elle a été un évènement marquant pour l'histoire sociale et ecclésiastique de la Suisse. Il reconnaît l'importance de la Réforme pour les valeurs actuelles associées à l'identité, à la personnalité, à la conscience de soi, à l'éducation et à la responsabilité. « Penser par soi-même. Les réformés ».
- Les membres qui ont peu ou pas d'attaches à l'Église ni de contacts avec elle reçoivent les messages de la foi réformée et de sa culture, et découvrent ce qu'il y a de réformé dans leur conscience de soi et dans leur identité. « Tu es plus réformé que tu ne penses ».
- Les attaches des membres à leur Église sont renforcées. « Je sais enfin ce que signifie être réformé ».
- Les membres actifs et ayant des attaches à l'Église sont confortés dans leur engagement. « Tu peux être fier de ton engagement chez les réformés ».
- Le public sait ce que la tradition et l'Église réformées apportent aux valeurs et à la qualité de vie dans notre société (par l'action diaconale par exemple). « C'est bien qu'il y ait les réformés ».
- Le public sait qu'avec la Réforme, la Suisse a été à l'origine d'une évolution dynamique importante pour l'histoire universelle.

Groupes-cibles : paroissiens, public intéressé, personnes distanciées de l'Église

Idées de produits : envois postaux, campagne d'affichage, opérations multimédias, cahier spécial d'un journal gratuit

Sur demande du Comité, le Conseil a lors de sa séance d'août donné son accord sur le principe de cette campagne entre fin 2017 et fin 2018 et prévu les moyens nécessaires au budget du projet. Ces moyens couvriront les coûts pour la conception et la préparation de cette campagne. En 2016 chaque Eglise devra décider si, et si oui, comment elle veut y participer et prévoir ensemble avec les paroisses les moyens supplémentaires nécessaires en 2017-2018 pour sa réalisation.

2.3 La collaboration internationale

Une des difficultés à laquelle nous devons faire face et réagir avec souplesse est la coordination internationale, en particulier en ce qui concerne les projets prévus en Allemagne comme le Kirchentag de Berlin-Wittenberg en mai 2017, le Parcours européen des cités de la Réforme et surtout l'Exposition mondiale « Portes de la liberté » à Wittenberg. À l'heure où nous terminons ce rapport, nous n'avons par exemple pas encore de précisions sur les données et exigences techniques liées au passage du camion, ni sur les consignes et le prix de la réalisation des « portes ». De même pour l'Exposition mondiale, nous n'avons pas d'information claire sur les coûts de location de la surface de notre pavillon. La FEPS a commandé en juillet un préconcept pour le pavillon suisse à M. Gabriel de Montmollin, concepteur de la présence des Églises suisses à Expo.02. Ce n'est qu'au printemps prochain que nous aurons une information complète et claire sur les modalités de la réalisation de la participation suisse. Nous devrons à ce moment réagir très vite et invitons les Églises membres à être également préparées à réagir rapidement. Nous invitons les Eglises membres à se préparer à une réaction rapide. La FEPS part du principe que ce seront des membres et représentants des Eglises membres qui assureront à tour de rôle la tenue du stand. Une planification des présences devra donc être réalisée début 2016.

2.4 Ouverture

Dans une année, lors de l'assemblée des délégués des 7 et 8 novembre 2016, nous ouvrirons l'année du Jubilé. Cela prendra la forme d'un culte de fête (avec la prédication de Laurent Schlumberger, président de l'Église Protestante Unie de France EPUdF) ainsi que d'une présentation et discussion publique des résultats des processus des Églises membres sur le projet « Nos thèses pour l'Évangile ». La FEPS préparera une synthèse des documents remis par les Églises pour l'Assemblée. Des théologiens mais aussi des personnalités de la société civile et de l'économie réagiront aux documents élaborés par les Églises.

Cette ouverture officielle sera précédée et suivie des événements suivants liés aux « 500 ans de la Réforme » :

- D'avril à novembre 2016 seront présentées à Bâle trois expositions sur Érasme, à l'occasion du 500e anniversaire de la publication de son Nouveau Testament en grec. Le Musée d'histoire, le Musée des Beaux-Arts et la Bibliothèque universitaire (avec l'Église) offriront chacun à sa manière des éclairages sur la vie et l'œuvre d'Érasme à Bâle.
- Le Musée historique de Berne offrira une exposition entre octobre 2016 et avril 2017 autour de « Niklaus Manuel en son temps ».
- La route du camion semi-remorque pour visiter les Cités européennes de la Réforme débutera en Suisse.
- Les 3 et 4 novembre 2016 Genève sera la première station de ce parcours. Le camion sera le centre d'une animation et d'un programme d'activités mis sur pied par l'Église protestante de Genève, le Conseil œcuménique des Églises, des paroisses protestantes locales et le Musée international de la Réforme. Une application pour Smartphone sera disponible pour relier les villes suisses de ce parcours. Le dimanche 6 novembre 2016 est prévu un culte télévisé diffusé depuis Lausanne lors du passage du camion. Neuchâtel accueillera le camion sitôt après l'Assemblée les 8 et 9 novembre. Les 11-12 novembre 2016, le camion sera stationné à Bâle, pour la clôture de l'exposition sur Érasme. Le camion s'arrêtera dans le Haut-Toggenbourg le 23 décembre 2016. Le 4 janvier 2017, il sera à Berne, où il marquera aussi l'ouverture d'un cycle de conférences au Forum politique de la Confédération, et qui durera jusqu'en juin 2017. Le camion sera à Zurich les 6-7 janvier 2017 et à Coire les 12-13 janvier 2017.
- En décembre 2016 et janvier 2017, la FEPS évaluera les textes soumis à l'assemblée d'automne et les discussions tenues lors de l'ouverture publique et élaborera une nouvelle synthèse de « Nos thèses pour l'Evangile ». Ce document sera validé par le Comité et le Conseil et servira de base aux festivités et aux actions des Églises suisses en 2017.
- Réunion des directions des synodes protestants d'Europe à Berne (10 -12 mars 2017)
- Journée nationale FEPS à Berne (18 juin 2017)

Budget et plan financier 2015 - 2018 : voir ci-dessous

Projets Jubilé de la Réforme 2014 -2018 de la FEPS																								
		2015	2016	2017	2018	Somme / projet	2015			2016			2017			2018			Totale			
		Coûts	Coûts	Coûts	Coûts		Finanzierung			Finanzierung			Finanzierung			Finanzierung			Name	Summe		
							SEK	Andere	Name	SEK	Andere	Name	SEK	Andere	Name	SEK	Andere	Name				
Projet 1	**Une communication efficace**																					
Produits, apps, website		**170'000**	67'000	62'000	8'000	307'000	25'000	145'000	Kirchen+Zwingli	37'000	30'000	Kirchen	22'000	40'000	Kirchen	8'000			Kirchen	115'000		
Frais personnel		89'000	49'000	63'000	24'500	225'500	89'000			44'000	5'000	shop	48'000	15'000	shop	24'500			Zwingli	280'000		
Campagne de communication			100'000	80'000		180'000					100'000	Zwingli		80'000	Zwingli				andere/shop	20'000		
						712'500																
Projet 2	**Nos thèses pour l'Evangile**																					
Processus		1'000	3'000			4'000	1'000			3'000												
Frais personnel		43'000	18'900			61'900	43'000			18'900												
Nouvelle brochure				20'000		20'000							20'000									
						85'900																
Projet 3	**Acte d'ouverture HAV 2016**																					
Organisation, culte			7'000	8'000		15'000				7'000			8'000									
Discussion, invités, apéro			10'000	12'700		22'700					10'000	Kirchen	12'700						Kirchen	25'000		
Frais personnel			18'900	20'000		38'900				18'900				5'000	shop				shop	5'000		
						76'600								15'000	Kirchen							
Projet 4	**Fête oecuménique**																					
Event			2'000	39'000		41'000				2'000			39'000									
Frais personnel		4'000	12'700	12'700		29'400	4'000			12'700			12'700									
						70'400																
Projet 5	**Conférence nationale**																					
Organisation conférence			4'000	134'000		138'000				4'000			24'000	110'000	Zwingli				Zwingli	110'000		
Projet Polit Forum				20'000		20'000							10'000	10'000	Kirchen				Kirchen	10'000		
Frais personnel		17'000	35'000	49'000		101'000	17'000			35'000			49'000									
						259'000																
Projet 6	**Célébrations finales**																					
Liturgie commune			5'000	5'000		10'000				5'000			5'000									
Affichage public				83'000		83'000							23'000	60'000	Kirchen				Kirchen	60'000		
Frais personnel			7'000	35'000		42'000				7'000			35'000									
						135'000																
Projet 7	**Fête de jeunesse**																					
Coûts d'organisation		2'000	84'000	6'000		92'000	2'000			34'000	50'000	Zwingli	6'000						Zwingli	50'000		
Frais personnel		21'000	12'700	7'000		40'700	21'000			12'700			7'000									
						132'700																
Projet 8	**Cités suisses de la Réforme**																					
Coûts des préparatifs, matériel		22'000	25'000	2'000		49'000	22'000			25'000			2'000									
Doubles des portes			25'000			25'000				25'000	0											
Frais personnel		21'000	7'000	7'000		35'000	21'000			7'000			7'000									
						109'000																
Projet 9	**L'exposition mondiale**																					
Présence des Eglises de Suisse		3'000	104'000	191'000		298'000	3'000			9'000	50'000	Ref. Stift.	61'000	80'000	Kirchen				Kirchen	85'000		
											40'000	Zwingli		50'000	Ref. Stift.				Ref. Stift.	100'000		
											5'000	Kirchen							Zwingli	40'000		
Frais personnel		20'000	24'500	49'000		93'500	20'000			24'500			49'000	0								
						391'500																
Projet 10	**Rencontre des membres des synodes de la CEPE**																					
Coûtsd'organisation		500	3'000	25'000		28'500	500			3'000			5'000	20'000	Kirchen				Kirchen	20'000		
Frais de personnel		3'000	7'000	12'700		22'700	3'000			7'000			12'700									
						51'200																
Projet 11	**Projet d'entraide**																					
Frais d'organisation			11'000	10'000		21'000				11'000			10'000									
Frais personnel		7'000				7'000	7'000			0			0									
						28'000																
Projet 12	**Journée Eglise hôte AG CEPE 2018**								0													
Organisation		1'000	1'000	4'000	58'000	64'000	1'000			1'000			4'000			8'000	50'000	Kirchen	Kirchen	50'000		
Frais personnel		10'000		12'700	24'500	47'200	10'000						12'700			24'500	0					
						111'200																
Réserve et imprévu		**10'000**	20'000	50'000	10'000	**90'000**		10'000	Kirchen	20'000			50'000			10'000			Kirchen	10'000		
Direction générale du projets, frais administratifs																						
Frais de gestion		17'000	20'000	20'000	10'000	67'000	17'000			20'000			20'000			10'000						
Frais personnel		82'000	82'000	82'000	41'000	287'000	82'000			82'000			82'000			16'000	25'000	Kirchen	Kirchen	25'000		
Sous totaux						**354'000**	388'500	155'000	andere	475'700	290'000	andere	636'800	485'000	andere	101'000	75'000	Andere				
Somme /an		**543'500**	**765'700**	**1'121'800**	**176'000**	**2'607'000**	543'500		Total	**765'700**		**Totale**	**1'121'800**		**Totale**	**176'000**		**Totale**	**Kirchen**	**400'000**	15%	
								davon			davon			davon			davon		**Ref. Stift**	**100'000**	5%	Drittmittel
								55'000	Kirchen		45'000	Kirchen		225'000	Kirchen		75'000	Kirchen	**Zwingli**	**480'000**	80%	SEK
								100'000	Zwingli		50'000	Ref. Stiftung		50'000	Ref. Stiftung		0	zwingli	**SEK**	**1'602'000**		
											5'000	shop		110'000	Zwingli				**andere**	**25'000**		Drittmittel
											90'000	Zwingli		15'000	shop				**Total**	**2'607'000**		